

FAAG

Fondation pour la Formation des Aînées et des Aînés de Genève

en partenariat avec l'AVIVO, le MPF, Pro Senectute Genève
et avec le soutien de la PLATEFORME du réseau seniors de Genève



Au Conseil d'État
de la République et Canton de Genève
Chancellerie d'État
Rue Henri-Fazy 2
1204 Genève

Genève, le 27 mai 2022

Genève et la Décennie ONU/OMS pour le vieillissement en bonne santé

Éléments à retenir en vue de l'élaboration d'un futur projet de loi sur les seniors suite à l'annulation de la Table ronde "*Décennie Vieillissement en bonne santé 2021-2030. Quelles propositions pour Genève ?*" prévue le 30 septembre 2022

Monsieur le Président du Conseil d'État,
Mesdames et Messieurs les Conseiller·ère·s d'État,

Au début de l'année 2020, la Fondation pour la formation des aînées et des aînés de Genève (FAAG), en partenariat avec l'AVIVO, le MPF, Pro Senectute Genève et avec le soutien de la PLATEFORME du réseau seniors de Genève, vous avait exprimé leur souhait d'organiser une Table ronde réunissant des représentant·es des autorités cantonales et communales, la Ville de Genève, l'Association des communes genevoises (ACG) ainsi que des associations d'ainé·es. L'objectif visé consistait à esquisser des pistes afin de permettre à Genève, siège mondial de l'OMS et lieu de vie d'un nombre croissant de personnes vieillissantes, de mettre en œuvre, par un processus participatif, le vaste éventail d'actions prônées par la Décennie. Cette manifestation a dû être repoussée, par deux fois, pour cause de COVID-19.

Depuis ce début d'année, la préparation d'une politique plus substantielle et transversale du vieillissement de notre canton a été entamée, notamment avec la réunion en ligne du 17 janvier 2022 de la Commission de prospective "*Genève 2050*", intégrant des représentant·es des différents départements traitant de l'ensemble des politiques publiques impactant le territoire.

Cette séance a été suivie par une première édition des "*Rencontres de la longue vie. La question des générations pour une société solidaire*", organisées le 17 mars par le DCS, en partenariat avec la PLATEFORME, la FASe et la Ville de Lancy¹.

Compte tenu de ces développements réjouissants, nous avons souhaité nous assurer, par des contacts avec les magistrats chargés du DCS et du DSPS ayant signifié leur volonté de participer à la Table ronde, que l'organisation de cette dernière restait pertinente et apporterait une valeur ajoutée.

Or, par un courriel daté du 9 mai, le DCS nous a informés que, suite à une séance interne du Département et compte tenu des informations relatées ci-dessus, "*une table ronde en septembre serait redondante ... et que M. Apothéloz n'en voit donc pour l'heure pas la nécessité. Ainsi préfère-t-il annuler la table ronde du 30 septembre et mettre l'accent sur les propositions concrètes qui ont émané des "Rencontres de la longue vie" en travaillant de manière transversale avec les autres départements concernés par les enjeux du vieillissement de la population, avec comme perspective à plus longue échéance d'aboutir à la rédaction d'un projet de loi sur les seniors.*"

Dans ces conditions, après concertation entre les associations impliquées, nous avons décidé de renoncer à la Table ronde. En lieu et à la place, nous vous adressons le présent courrier circonstancié qui reprend les éléments à nos yeux pertinents de la *Décennie pour le vieillissement en bonne santé*. À notre avis, ces derniers sont susceptibles d'être pris en considération dans un futur projet de loi sur les seniors et dans le processus pour y aboutir.

¹ www.ge.ch/actualite/anticiper-impacts-du-vieillissement-population-politiques-publiques-21-02-2022
référence ajouté 7.6.22 : www.ge.ch/dossier/geneve-soutient-integration-etranagers/a-la-une/rencontres-longue-vie

Nous espérons que cette manière d'avancer permettra tout aussi bien - et à moindre frais - de faire passer le message visé par l'organisation projetée de la Table ronde.

A nos yeux, la "*Décennie pour le vieillissement en bonne santé 2021–2030*", lancée par l'ONU et l'OMS², peut en effet donner des impulsions bienvenues à une approche plus adéquate du vieillissement.

La Décennie stipule la création de conditions-cadre, donc d'une politique propice à une meilleure qualité de vie, ainsi qu'une redéfinition et une revalorisation du rôle des seniors dans la société.

Pour atteindre ces objectifs, son plan d'action comporte quatre axes :

1. **"Changer notre façon de penser, les sentiments que nous éprouvons et la façon dont nous agissons face au vieillissement.**
2. **Veiller à ce que les communautés favorisent les capacités des personnes âgées.**
3. *Mettre en place des soins intégrés et des services de santé primaires centrés sur la personne qui répondent aux besoins des personnes âgées.*
4. *Offrir aux personnes âgées qui en ont besoin un accès à des soins au long cours."*

Selon l'OMS, "*cela nécessitera de **passer d'une conception du vieillissement en bonne santé caractérisée par l'absence de maladie à la promotion des aptitudes fonctionnelles** (déterminées par leurs capacités physiques et mentales, y compris par un apprentissage tout au long de la vie, et des environnements physique, social et politique appropriés), qui permettent aux personnes âgées devenir ainsi acteurs de leur santé et de faire ce qu'elles apprécient de conserver la capacité de prendre des décisions et de garder leur motivation, leur identité et leur indépendance*".

Pour y arriver, l'OMS suggère la constitution de "partenariats collaboratifs multisectoriels et multipartites" de toutes les parties prenantes, "notamment la santé, les finances, les soins au long cours, la protection sociale, l'éducation, le travail, le logement, les transports, l'information et la communication" réunissant "les gouvernements, la société civile, les professionnels, le milieu universitaire, les médias, le secteur privé et les personnes âgées ainsi que leurs associations".

La Décennie et le processus participatif prônés offriront ainsi un excellent levier pour faire changer la place et l'image de la personne âgée, trop souvent réduite à sa vulnérabilité (particulièrement mise en avant pendant la pandémie COVID-19). Il s'agira donc de ne pas restreindre la politique du vieillissement à son seul volet santé-social axé sur la compensation (incontestablement légitime et nécessaire) des déficits liés à l'âge (voir axes 3 et 4 ci-dessus). Ce sera l'occasion de compléter les rôles de l'État prestataire par un rôle d'État orchestrateur et catalyseur. Cela permettra de reconnaître et valoriser les personnes âgées en tant que ressource pour relever les défis liés à la longévité et au développement démographique ainsi que pour saisir les opportunités liées.

Dans cette perspective, nos organisations restent à votre entière disposition pour toute collaboration avec vos départements permettant à notre canton d'avancer sur cette voie.

En vous remerciant de l'attention que votre collègue portera à la présente et des suites qu'il pourra y donner, nous vous prions d'agréer, Monsieur le Président du Conseil d'État, Mesdames et Messieurs les Conseiller·ère·s d'État, l'expression de notre haute considération.

Pour les organisateurs : FAAG, AVIVO, MPF, Pro Senectute Genève

Hans Peter Graf
Membre du Conseil de fondation de la FAAG et
personne de contact pour la Table ronde : graf-junod@bluewin.ch

Ueli Leuenberger

Sylvain Tarrit

Président AVIVO Genève

Secrétaire général MPF

Cyrus Mechat

Joël Goldstein

Président FAAG

Directeur Pro Senectute Genève

² <https://www.who.int/fr/initiatives/decade-of-healthy-ageing>. Pour des extraits significatifs du rapport-programme de l'OMS, une mise en perspective et le renvoi vers d'autres documents, voir <https://www.faaq-ge.ch/post/décennie-pour-le-vieillissement-en-bonne-santé-2021-2030>